

N/REF : 10/12/2024 11H18 C:264384 I:35848
V/REF : TEL
V/Email reçu le Mardi 10/12/2024 a 11H18

AUB NEYRPIC

**9 AVENUE BENOIT FRACHON
38400 ST MARTIN D'HERES**

IMMEUBLE : 9 FRACHON
9 AV BENOIT FRACHON
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 19 Décembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 9 FRACHON - SMH - CENTRE COMMERCIAL LES HALLES NEYRPIC
AUB NEYRPIC RESTAURANT
CONTACT 06 51 30 09 20 MME CLARA MOND
MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CANALISATION CUISINE
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 08/12/2024 A 07H30
DEBOUCHAGE CANALISATION CUISINE DEPUIS GRILLE DE SOL
PASSAGE CAMERA POUR CONTROLE
PAS D'ANOMALIE CONSTATE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	353,80
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	176,90

TOTAL H.T.	530,70
T.V.A. a 20,00%	106,14
TOTAL T.T.C.En EURO	636,84

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN